

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 22 mai 1875](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 22 mai 1875

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 mai 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

### Description

Résumé Sur la fabrication de boutons. Sur l'affaire Quaintenne. Sur une affaire Maillet. Sur une affaire Fotard.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Fotard \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Maillet \[monsieur\]](#)
- [Quaintenne, Étienne Louis Joseph \(1811-\)](#)

Lieux cités [Lille \(Nord\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation2 p. (192r, 193v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 17/10/2023

---

Versailles 29 Mai 75

Cher Monsieur Grebel,

— La question de fabrication pour les boutons à tige libre, comme pour le reste, reviens à M. Cerdoré; vous pouvez lui soumettre le bouton en lui disant que votre part est faite. Je m'entendrais avec lui s'il y a lieu pour le reste.

— Il n'y a pas d'appel à interjeter pour l'affaire Guainstom, mais j'aimerais bien savoir où on en est sur l'apposition que j'avais demandé de faire sur une somme qui peut lui être due à elle. M. Cerdoré pourra peut-être vous le dire; dans tous les cas, Richer en a été chargé.

— M. Baillot a retiré de l'affaire de la frotte brûlée, cela perd si mes yeux un grand intérêt, car s'il ne s'agit que du fermier, qui de tout autre que Baillot, je ne crois pas convenable d'y mettre plus de rigueur qu'il n'en faut. Ce serait alors une affaire à suivre avec ménagement, et je pense qu'en réalité ce n'est pas à Baillot qu'appartient la terre, mais bien à des ruines que je ne connais pas.

— J'ai écrit à M. Larue et à Cornille que j'avais le plus grand besoin d'être en possession des renseignements concernant les poursuites exercées pour l'affaire Batare.

J'ai surtout besoin de  
 savoir quels sont les griefs  
 articulés par le ministère  
 public, et quels sont les  
 documents du dossier.  
 Je les ai demandés à M. Larue  
 mais il me paraît plus  
 prévenu d'offrir une affaire  
 à plaider pour moi, que des  
 moyens de l'acquiescement des  
 personnes inculpées.  
 Je ne sais donc s'il va  
 m'envoyer la copie du dossier  
 comme je le lui demande  
 c'est pourquoi il est bon  
 que vous me fassiez connaître  
 de votre côté ce qui s'est passé  
 dans l'enquête faite à ce  
 sujet et sur quoi repose le  
 rélit reproché

Bien à vous

